Compte rendu du Conseil d'administration du 1er octobre 2020

Présents :

Mme LE GUEVEL, principale

Mme HUG-LEMAIRE , principale adjointe

M. CORRE, gestionnaire de l'établissement

Mme DELAHAIE, Conseillère principale d'éducation

Mme KERHAMON, Mme MARCHALAND, Mme ESNAULT, M. HEUDES et M. ECKENSCHWILLER, représentants des enseignants

Mme BOURGE, représentante des agents territoriaux

Mme LE FOL , infirmière scolaire

Mme RICHARD, M. MEAR, Mme DELILLE et Mme PETIT, Mme LE RIDANT, Mme BRARD représentants des parents d'élèves

M. DAUCE, maire de la commune de Romillé

Mme MESTRIES, conseillère départementale

Observateur : M. BOIZARD, parent d'élève

Le quorum est atteint, la séance débute à 18h05

- Approbation du compte-rendu du CA du 16 juin 2020

Aucune remarque, 17 voix pour.

Arrivée de Mme Petit et Le Ridant

- Affaires financières

Prélèvement sur fonds de réserve

Suite à deux épisodes de vandalisme, il est nécessaire de remplacer les lanterneaux de la toiture et le coffre-fort qui a été détruit.

Par ailleurs, le compresseur de la climatisation est tombé en panne et doit être changé.

Cela représente un coût total de 7389 euros.

Les assurances ayant pris du retard en raison de la crise sanitaire, Monsieur CORRE propose un prélèvement sur les fonds de roulement de 7500 euros, en attendant les subventions du conseil départemental.

- Vote : 19 voix POUR

Arrivée de Mme DAUGAN, conseillère départementale

Tarif de restauration 2021

Madame LE GUEVEL et Monsieur CORRE ont fait le choix de reconduire les tarifs de l'année dernière, le COVID ayant probablement eu un impact sur le budget des familles.

- Le prix du repas élève est donc maintenu à 2,90€

Ce tarif couvre l'achat des denrées à hauteur de 1,81€, les charges de l'établissement et la rémunération du personnel.

Un tarif sera toutefois modifié concernant les commensaux ayant un indice inférieur à 465.
Le conseil départemental précise en effet dans son règlement que le tarif des commensaux ne peut être inférieur au tarif le plus élevé des élèves.

- Le prix du repas des commensaux ayant un indice inférieur à 465 passe de 3,10€ à 3,60€

Les parents s'interrogent sur l'achat des denrées à hauteur de 1,81€.

Mme LE GUEVEL explique que le collège s'approvisionne en produits bio et par des circuits court en quantité satisfaisante au collège.

- VOTE : 20 voix POUR

Tarif divers 2021

Les tarifs en cas de dégradation sont présentés :

- Dégradation volontaire des locaux : facturation à la valeur de remplacement sur justificatif.
- Perte du manuel : remboursement au prix du neuf
- Manuel inutilisable : réclamation en cas d'écart d'au moins deux états entre le début et la fin d'année (entre 10 et 15 euros en fonction de l'état de départ)
- Carte de self perdue : 5 euros
- Carnet de liaison perdu : 5 euros
  La première carte de self et le premier carnet sont gratuits.

VOTE : 20 voix POUR

Inscription au budget de Crédits pédagogiques globalisés d'état 2020

Le collège a reçu une dotation de 1426€ pour 2020.

Les crédits ont diminué cette année puisque nous avions 4895€ en 2019. Malgré cela le collège a pu tout de même pu faire face aux dépenses d'achat de manuels et carnets de correspondance.

VOTE pour inscription de ces crédits au budget : 20 voix POUR

Inscription au budget des Crédits de Fonds sociaux

Les fonds sociaux sont divisés en deux parties :

- Le fond social cantine : 3736,28€
- Le fond social collégien (tout ce qui ne concerne pas la restauration) 4629€

La dotation reçue est de 345 €

Monsieur CORRE propose de verser la dotation pour l'aide à la cantine.

VOTE : 20 voix POUR

Convention d'occupation d'un Logements de fonction du 16 au 31 juillet 2020

Une demande à la collectivité d'une location temporaire a été formulé en début d'été pour 3 ouvriers du chantier, qui assuraient le désamiantage du sol.

Mme LE GUEVEL explique que c'était positif d'avoir une présence au collège pendant les vacances. Les ouvriers ont été logés du 16 au 31 juillet 2020. Le loyer prévu par la convention en collaboration avec le conseil départemental s'élève à 180 euros charges comprises.

Validation de la convention : 20 voix POUR

- Affaires pédagogiques

Mme LE GUEVEL fait une présentation de la rentrée. (cf pièce jointe)

Résultats au DNB

135 élèves passaient l'examen lors de la session 2020.

- 97% des élèves ont obtenu le DNB. Ce taux est au-dessus de celui de l'académie.
- 25% des élèves ont obtenu la mention très bien, 30% bien et 21% assez bien.

Mme LE GUEVEL rappelle que cette session a été particulière puisqu'il n'y a pas eu d'épreuves écrites. Les élèves ont été évalués selon leurs résultats dans les 8 domaines du socle commun de compétences, de connaissance et de culture et grâce aux moyennes du contrôle continu en français, mathématiques, histoire-géographie-éducation morale et civique et sciences.

La soutenance orale n'a pas eu lieu. Le total de point a donc été calculé sur 700 au lieu de 800 habituellement.

Les parents interrogent Mme LE GUEVEL sur le fonctionnement d'un jury d'examen pour savoir comment ont été rattrapés les élèves.

- Les 2 élèves inscrits au CFG l'ont obtenu. Ils partent avec une note positive du collège.

Point sanitaire

Le protocole mis en place actuellement est allégé par rapport à l'an dernier.

- Les élèves changent de salle
- La désinfection des mains se fait à l'entrée et à la sortie du collège ainsi qu'à l'entrée et sortie à la cantine.
- Chaque élève et enseignant a la possibilité de se désinfecter les mains dans chaque salle.
- Les élèves portent le masque en classe et pendant les déplacements.
- Un sens de circulation est maintenu pour éviter les croisements
- Le pichet d'eau est changé entre chaque service de table.
- Les cas contacts à risque sont les élèves fréquentés sans masque.

La cantine reste une difficulté. Malgré les tentatives de faire manger les élèves par classe, ce n'est pas toujours simple pour tenir dans les délais. Un problème de places se pose rapidement et les élèves expriment leur souhait de manger avec des camarades d'autres classes.

A ce jour, on a recensé 1 seul cas de COVID au collège. Une élève de 3e a été teste positive. Une remontée à l'ARS a été faite. L'agence a pris contact avec les familles des élèves concernés pour donner les consignes.

La responsabilisation collective fonctionne bien pour le moment au collège.

Les parents demandent si une nouvelle dotation en masques est prévue. La réponse est non.

Le problème de la sortie le soir est aussi soulevé. Les parents demandent si les élèves empruntant les bus de la STAR pourraient sortir en priorité et s'il ne serait pas envisageable de mettre un interphone au portail

- Mme LE GUEVEL répond qu'elle entend le problème pour ces élèves et que l'équipe mènera une réflexion à ce sujet.
  Le nouvel accès au collège avec un interphone est prévu pour le mois d'avril. Cela permettra aux élèves seuls à l'extérieur de se signaler et pouvoir rentrer au collège.

Présentation PPMS risques majeurs et attenat

Mme LE GUEVEL explique qu'il existe deux sortes de PPMS

- Le PPMS attentat/ intrusion
- Le PPMS catastrophes naturelles & risques chimiques

Pendant le chantier, la centrale de sonnerie ne permet pas d'émettre le signal. L'avertissement sera donné à la corne de brume.

1 signal long = confinement

2 signaux courts : évacuation

- Un exercice est prévu le 12 octobre 2020.
  Un test d'évacuation est envisagé. Comme pour l'exercice incendie, cela doit permettre de voir les difficultés en cette période de chantier. Des consignes claires sur le lieu de rassemblement et le silence nécessaire seront données pour que les élèves acquièrent des automatismes.

Des questions sont posées par les parents concernant l'endroit par lequel se fera l'évacuation.

Mme LE GUEVEL explique que l'évacuation se fera par le grand portail côté cour et que le point de regroupement serait près des vestiaires du terrain de football.

- M. DAUCE valide le point de rassemblement.

M. ECKENSCHWILLER doute de la faisabilité de l'évacuation vers les vestiaires jusqu'aux vacances de la Toussaint.

- Le lieu retenu, après échange, est le parking à côté de la grande salle de tennis.

M. HEUDES souligne qu'en cas d'attaque terroriste, le rassemblement semble compliqué puisque l'objectif est de ne pas être vus.

- Mme LE GUEVEL réinterrogera le conseiller sécurité M. MARTINEZ et l'exercice sera organisé en fonction des réponses.
- Une information sera diffusée aux familles

Elections par correspondance

Depuis l'année dernière, il est possible d'organiser les élections uniquement par correspondance.

Les parents trouve cette proposition satisfaisante puisqu'elle évite la tenue du bureau de vote en journée. Ils demandent aussi si le vote ne pourrait pas à terme devenir électronique via EDUCONNECT. La réponse est que cela n'est pas prévu par les textes actuellement.

VOTE : 20 voix POUR

Convention avec la piscine de Monfort

Selon les statistiques, 20% des élèves ne maîtrisent pas le savoir nager à l'entrée en 6e. Le collège est tenu d'amener les élèves à savoir nager car c'est dans le socle commun de compétences.

Le collège a obtenu davantage de créneaux cette année car toutes les classes de 6e n'avaient pas pu aller à la piscine l'an dernier.

Il y aura deux sessions dans l'année.

- Du 30 novembre au 15 février : 2 classes de 6e
- Du 8 mars au 7 juin : 3 classes de 6e

3 enseignants encadreront 2 classes sur chaque session.

Le coût est de 3450€ (115 euros par heure x 30) auxquels s'ajoute le coût du transport de 2340€ (78 euros x 30). Cela sera pris en charge sur les crédits alloués aux équipements sportifs mais la dotation risque de ne pas permettre de tout payer.

Il faudra prévoir une augmentation l'an prochain car la piscine a précisé avoir commis une erreur en présentant un devis au tarif association. Les sessions coûteront 159 euros à l'avenir.

A ce sujet Madame LE GUEVEL précise que la dotation du conseil départemental ne prend pas en compte ni le fait que le collège paie les séances plus chères que d 'autres appartenant à la communauté de communes de Montfort ni le fait qu'il faille financer le transport.

Les parents demandent si c'est obligatoire en primaire.

Mme MESTRIES explique que le savoir nager fait partie de l'enseignement obligatoire mais ce n'est pas toujours possible dans chaque commune.

VOTE de la convention : 20 voix POUR

Convention d'accueil des étudiants en école de design de Saint Malo

Une réflexion sur une cour non genrée et arborée différente a été menée. Les élèves ont émis une liste de proposition et l'ont soumise au conseil départemental en réunion de chantier.

Le lendemain de la réunion de chantier, Mme PLUART a rencontré des étudiants de l'école de design de Saint Malo et a proposé que deux étudiants viennent aider à mettre en forme les propositions des élèves sous forme de stages rémunérés.

Monsieur Fletour de la Direction des bâtiments a accepté de prendre en charge le financement des stages sur le budget de travaux des collèges.

Mme Le GUEVEL exprime ses remerciements au conseil départemental.

Les stagiaires seront présents jusque mi-décembre au collège.

La cour actuellement prévue est une cour minérale, sans espace vert, sans ombre. Il est espéré que des crédits soient débloqués pour mettre en place les propositions des élèves.

Mme MESTRIES recommande de s'en remettre à Madame PLUART dans le cadre de « Collèges en action » pour chercher des subventions.

VOTE pour les conventions des stagiaires : 20 voix POUR

Présentation des Projets pédagogiques 20-21

Mme LE GUEVEL présente les projets et remercie les enseignants pour tous les projets proposés. (voir documents joints)

Mme LE GUEVEL explique qu'il faudra faire des ajustements en cours d'année car le budget disponible est dépassé et il reste des actions non budgétées.

Mme MESTRIES conseille à nouveau de contacter Mme PLUART dans le cadre de « Collège en action » pour l'EPI « Briser ses chaînes. »

Les interventions relatives à la santé feront l'objet d'un échange entre Mme LE FOL et les enseignants avant d'être présentées au CA de novembre.

Une course parrainée au profit du FSE, qui reversera les fonds au collège pour financer les projets, est aussi prévue. Le rectorat a donné son accord à Mme LE GUEVEL pour organiser ce type d'évènement sur un niveau entier, malgré la situation sanitaire.

Clubs & éducation au développement durable

Mme LE GUEVEL présente les clubs, notamment le club terre eau qui vise à développer les actions de développement durable au collège.

Il est précisé qu'une classe de 6e est nommée 6e verte. Mme HELIES, responsable du projet, organisera plusieurs actions en lien avec le développement durable avec les élèves de cette classe.

Deux élèves par niveau deviendront éco-délégués.

Monsieur DAUCE fait part d'un projet communal en lien avec l'EDD. La commune de Romillé candidate à un projet de biodiversité pour mettre en place un atlas communal sur la commune. Il y

aura un comité de pilotage avec des associations. Si le collège est intéressé pour être partenaire, ce serait intéressant.

M DAUCE propose de se rapprocher de Mme DECAMP adjointe à la transition écologique pour les projets que l'on souhaite mettre en place (poulailler, valorisation de la filière papier etc…)

- Le collège envisage de demander en cours d'année la labellisation E3D.

La semaine d'éducation à la différence

M. ROSSIGNOL, référent MDPH et les enseignants d'EPS ont lancé une semaine paralympique l'an dernier. L'objectif cette année serait d'étendre cette action à plus de classes.

Un projet global est mené au collège sur l'éducation à la différence dans le cadre diverses actions :

- Barrez la différence
- Exposition sur les métiers mixte
- Exposition sur l'égalité
- La semaine paralympique

L'ambition du collège serait d'amener un niveau en 2024 aux jeux paralympiques.

Mme MESTRIES informe le conseil que l'Ille et Vilaine est inscrite à Terre de jeux. Il serait envisageable de faire venir des témoins.

Organisation de séjours : (dans la mesure du possible)

Deux projets sont actuellement proposés :

- Une semaine en Bretagne (actions autour de l'EDD, surf et sauvetage côtier) pour 2 classes de 6e
- Une classe verte (séjour de 2 jours) afin de renouer les liens avec la forêt (en attente de devis)

Les parents s'interrogent sur le dépassement du budget alloué aux projets.

Mme LE GUEVEL explique qu'il y aura des arbitrages au fur et à mesure de l'année et qu'il sera peut-être possible de trouver des sources de financement supplémentaires. S'il y a des choix à faire ce seront les enseignants , qui sont les porteurs de projets, qui les feront.

Les représentants de l'APE informent le conseil que l'APE prendra en charge le financement d'un projet plutôt que de donner une somme par élève. Le projet financé devra répondre à un critère : il devra concerner un niveau entier.

Convention de reprise des piles et accumulateurs

Dans le cadre du projet E3D, le collège souhaite mettre en place la collecte des piles et accumulateurs.

VOTE : 20 voix POUR

Les parents évoquent la possibilité de mettre une benne à papier pour récolter des fonds pour les projets.

Il faudrait trouver un lieu de stockage. Mme LE GUEVEL demande si l'APE ne serait pas intéressé pour mener cette action.

Questions diverses :

Les représentants des parents expliquent que plusieurs parents sont venus vers eux pour comprendre la composition des classes de 6e.

Mme LE GUEVEL explique qu'elle fait confiance aux enseignants de primaire pour aider à la constitution des classes de 6ème.

De même pour les 5e, 4e, 3e, il faut faire confiance à l'expertise des enseignants du collège.

Les enseignants rappellent qu'il y a plusieurs paramètres à prendre en compte :

- Contraintes techniques des options
- Hétérogénéité
- Parité
- etc…

Les parents trouvent difficile que certains élèves de 3e se retrouvent sans leurs meilleurs amis dans la classe.

Une autre question est émise concernant les modalités d'information des parents lors des passages à l'infirmerie.

Mme LE FOL explique qu'il n'existe pas de protocole établi. Elle contacte les familles en fonction de son appréciation de la situation.

Mme LE GUEVEL conseille aux parents d'appeler directement l'infirmière en cas d'interrogation.

Une dernière question est abordée par les parents concernant l'accessibilité au collège. La zone à 30 jusqu'au tennis n'est pas respectée. Les parents demandent au maire si une sécurisation de la possible est possible.

M. DAUCE répond que Rennes métropole a été alerté car la mairie a eu des remontées. A moyen terme, le plan de circulation sera repensé lorsque le collège sera fini.

Fin du CA : 20h05